DEPARTEMENT
De Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT
DE BRIEY

Canton
de LONGWY

COMMUNE DE LEXY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 DECEMBRE 2024

NOMBRE

Des conseillers en exercice	25
De présents	21
De votants	23

L'an deux mille vingt quatre, le neuf décembre, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.Gérard ALLIERI, Maire.

Etaient présents : MM.ALLIERI-BASSO-Mme HENRY-M.LENOBLE-Mme FERNANDEZ-AUBERTOT-M.PESCE-Mme LORIN-CRIDEL-MM.TURCHI-SAUVLET-Mmes RIQUET-LIGI-M.CANON-Mmes USELDINGER-PATELLI-THIERRY-BERTRAND-MM.SIBELLA-SULLI-PERREY-COMMITO-Mme GRANDMOUGIN

Excusés :
Mme FONDEUR ayant donné pouvoir à M.SULLI
M.ZANCHIN ayant donné pouvoir à M.CANON

Absents : Mme RUETTE-TYDEK-M.LAPUH

Un scrutin a eu lieu, Madame Marie-Pierre GRANDMOUGIN a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET
N°2024-12-4

Tarifs Pôle Enfance / Jeunesse

Le Maire informe l'assemblée qu'il convient de modifier l'ensemble des tarifs du Pôle Enfance pour la période à compter du 1er Janvier 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Avec 22 voix ***POUR*** et 1 voix ***CONTRE*** (M.SULLI pour Mme FONDEUR),

FIXE les coûts de participation des familles à partir du 1er Janvier 2025 comme suit (*tarifs sur feuille annexée*).

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire certifie que la liste
des délibérations a été affichée
à la porte de la Mairie le 11 décembre 2024
et que la convocation du Conseil
avait été faite le 26 novembre 2024.

Le Maire,

COMMUNE de LEXY (Meurthe-et-Moselle)

Le Maire,

Gérard ALLIERI

REÇU EN PREFECTURE
le 12/12/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-054-215403148-20241209-2024_12_4-D

Tarifs Pole Enfance periode à partir du 1er janv 2025

		QF 0	QF1	QF2	QF3
	QF	jusqu'à 500	de 501 à 800	de 801 à 1000	Sup à 1001
Accueil periscolaire (garderie)	Matin	2,40	3,10	3,50	4,20
	Matin Ext.	3,00	3,90	4,40	5,30
	Midi	3,20	4,10	4,60	5,60
	Midi Ext.	4,00	5,10	5,80	7,00
	Soir	4,00	5,10	5,80	6,90
	Soir Ext.	5,00	6,40	7,30	8,60
	Repas garderie	1,00	4,00	4,30	4,30

		Q0	Q1	Q2	Q3
Activité extrascolaire Mercredi	Mercredi journée avec repas	25,00	25,00	30,00	35,00
	Mercredi avec repas et garderie	32,00	32,00	37,00	42,00

		Q0	Q1	Q2	Q3
Activité extrascolaire Vacances Tarif à la journée centre de loisirs Espace jeune	ATL	10,00	10,00		
	CAF Lexy	14,50	14,90	17,30	19,40
	Autres Lexy	16,50	16,90	19,40	21,50
	CAF Exterieur	18,50	19,00	22,10	24,70
	Autres Exterieur	20,50	21,00	24,20	26,80
	Garderie matin ou soir	3,50	3,50	3,50	3,50
	Repas vacances	4,3	4,3	4,3	4,3

REÇU EN PREFECTURE
le 12/12/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-054-215403148-20241209-2024_12_4-D